

Protection de l'euro contre le faux monnayage, programme Pericles 2002-2013: extension aux États membres non participants

2006/0079(CNS) - 27/09/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant par 607 voix pour, 15 contre et 17 abstentions le rapport de M. Augustin **DÍAZ de MERA GARCÍA CONSUEGRA** (PPE-DE, ES), le Parlement européen se rallie pleinement à la position de sa commission des libertés publiques et approuve telle quelle la proposition de la Commission sur l'extension aux États membres non participants à l'euro, la prorogation du programme PERICLES jusqu'en 2013.